

Portrait social

Communauté de communes des Vals de Saintonge



Sur la Communauté de communes des Vals de Saintonge, **19 828 habitants** sont couverts par au moins une prestation légale versée par la Caf, soit **38%** de la population totale. Sur le territoire de la Charente-Maritime, ce taux varie de 27% à 49% selon les communautés de communes et d'agglomération.

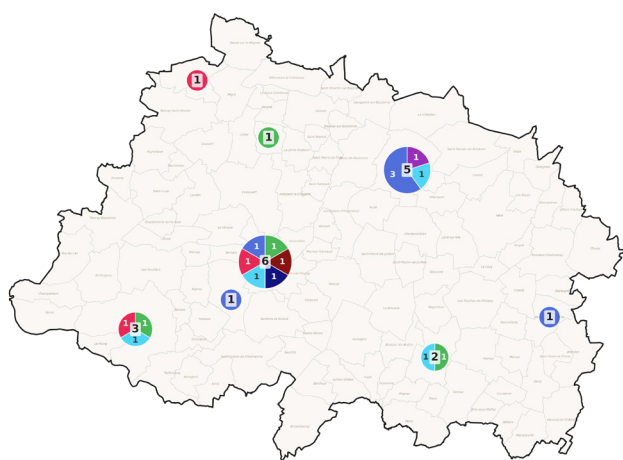
Le territoire compte **45% de personnes isolées sans enfant** parmi la population allocataire globale (48,6 % au niveau départemental).

Les aides versées par la Caf visent à soutenir le niveau de vie des familles et à réduire les inégalités de revenu.

15% des allocataires ont la totalité de leurs ressources financières composées de prestations légales (13% au niveau départemental, 15% au niveau national).

3 195 foyers allocataires vivent sous le seuil de bas revenus avec un niveau de vie inférieur à 1 307 € par unité de consommation. **Dans ces foyers précaires, vivent 2 868 enfants.**

Nombre d'équipements financés par une prestation de service



Code	Type d'activité	Nb équip.
ALSH	Accueil Loisirs Sans Héberg.	6
EAJE	Étab. Accueil Jeune Enfant	3
EVS	Espace de Vie Sociale	4
FJT	Foyer Jeunes Travailleurs	1
LAEP	Lieu Accueil Enfants Parents	1
PSJEUNE	Prestation Jeunes	1
RPE	Relais Petite Enfance	4
TOTAL		20

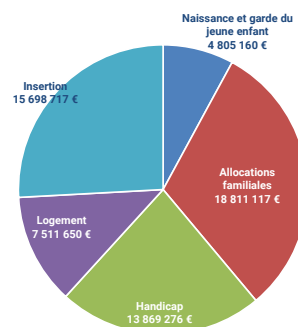
Note : La carte situe le lieu d'implantation de l'équipement mais celui-ci peut être à rayonnement intercommunal ou itinérant.

Le poids financier de la Caf sur le territoire

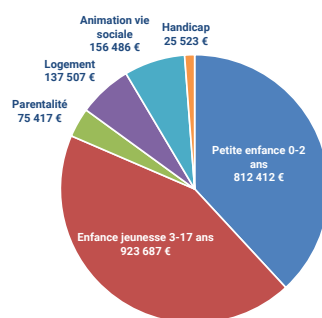
63,1M€

- **61M€ de prestations familiales** versés aux allocataires, soit 2% des dépenses à l'échelle du département
- **2,1M€ d'aides d'action sociale** versées aux familles et aux partenaires du territoire.

Financements en Prestations familiales



Financements en Action sociale

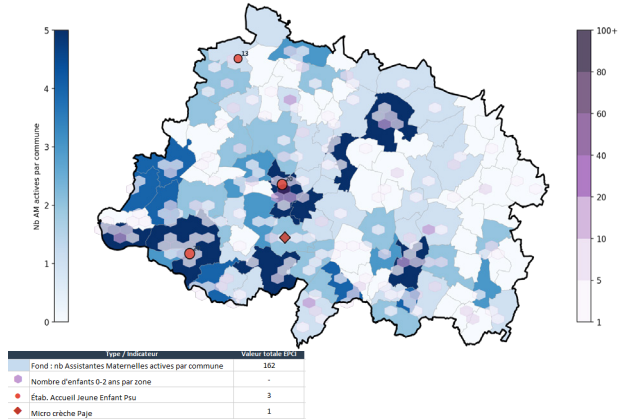




Petite enfance

Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale.

Taux de couverture de l'accueil du jeune enfant

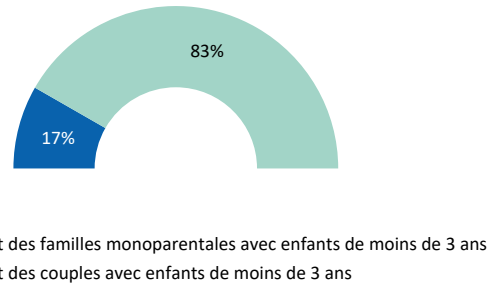


La Caf de la Charente-Maritime soutient l'offre d'accueil des jeunes enfants en finançant des équipements et en versant des prestations individuelles aux familles.

Avec un total de **718 places** (nombre d'enfants de 2 ans scolarisés, garde à domicile, assistants maternels, accueils en crèches), le taux de couverture de l'accueil du jeune enfant sur la communauté de communes s'élève en 2022 à **59 places pour 100 enfants de moins de 3 ans**.

Premier mode d'accueil, l'offre des assistants maternels couvre **88%** des places.

Familles allocataires avec enfants de moins de 3 ans



Source : Caf 2025

Pour les familles souhaitant interrompre leur activité pour garder leur jeune enfant, une réponse leur est apportée à travers la prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE) : seuls **64 enfants** ont des parents qui la perçoivent à taux plein. Entre 2023 et 2025, le nombre de grossesses en cours au 31 décembre est passé de 62 à 78.

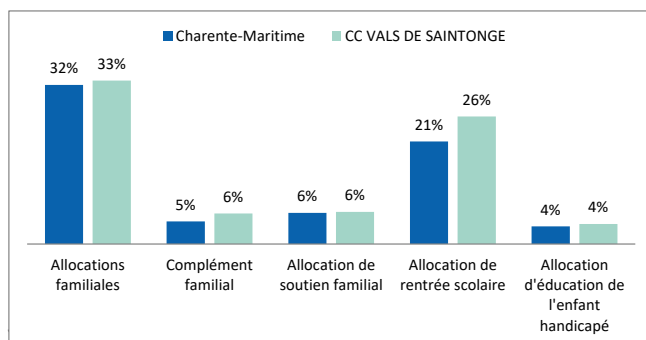
La part des **familles monoparentales** avec enfants de moins de 3 ans est de 17% contre 83% pour les familles en couples. Le nombre de familles avec enfants de moins de 3 ans représente 21% de l'ensemble des familles du territoire.



Enfance et parentalité

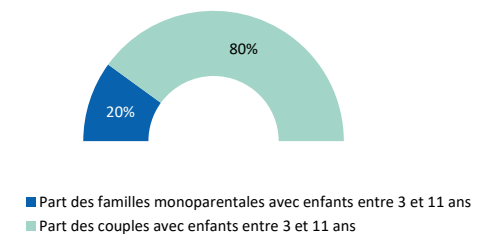
Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants.

Proportion d'allocataires concernés par ces prestations



- **33%** des allocataires bénéficient des allocations familiales, versées à partir du deuxième enfant, et 6% perçoivent un complément familial,
- **26%** reçoivent une aide visant à assumer le coût de la rentrée scolaire pour les enfants,
- **6%** perçoivent l'allocation destinée à élever un enfant privé de l'aide de l'un ou de ses deux parents,
- **4%** sont soutenus dans l'éducation et les soins à apporter à un enfant en situation de handicap.

Familles allocataires avec enfants entre 3 et 11 ans

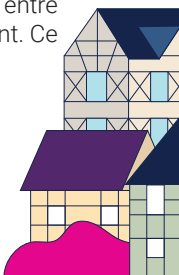


Source : Caf 2025

La Caf soutient les actions permettant aux parents d'élaborer leurs repères éducatifs et de soutenir leurs initiatives.

Sur le territoire, les projets comme le Laep ont reçu une aide financière pour un montant global de **75 417 €**.

La part des **familles monoparentales** ayant des enfants entre 3 et 11 ans est de 20 % comme à l'échelle du département. Ce taux a augmenté depuis 2023 (+1,1 point).

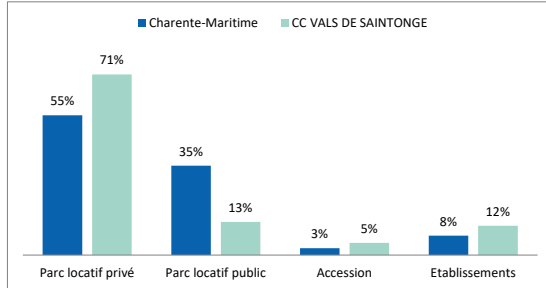




Logement et cadre de vie

Soutenir les familles dans leurs relations avec l'environnement.

Bénéficiaires d'une aide au logement selon la structure du parc



Source : Caf 2024

Au mois de juin 2024, **2 797** foyers reçoivent une aide au logement de la part de la Caf. Cela représente une population de **5 399 personnes**, soit **10% de la population** totale du département.

La communauté de communes se caractérise par une proportion significativement plus importante de bénéficiaires d'aides au logement dans le parc locatif privé (71% contre 55% en Charente Maritime) et à l'inverse une part pour le parc locatif public significativement inférieure (13% contre 35% en Charente-Maritime).

Montant moyen d'aide au logement selon la structure du parc

	Charente-Maritime	CC Vals de Saintonge
Parc locatif privé	221 €	213 €
Parc locatif public	203 €	188 €
Accédants	168 €	183 €
Établissement	198 €	204 €

Source : Caf 2024

La part des bénéficiaires d'une aide en établissements est similaire au public avec 12% contre 8% à l'échelle départementale.

Quel que soit le type de logement, les montants moyens de l'aide sont supérieurs à ceux de la Charente-Maritime. La différence la plus significative est pour le parc locatif privé (+21€).

Cela suggère que les ménages concernés ont des ressources plus modestes ou que le montant des loyers y est plus élevé que dans d'autres zones de la Charente-Maritime du fait d'un marché locatif tendu.



Solidarité et insertion

Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion et au retour à l'emploi.

La lutte contre les exclusions est un domaine dans lequel la branche famille est partie prenante de façon constante, cette mission se traduit par :

> Le versement du revenu de solidarité active (Rsa) à **1 256 foyers** sur la Communauté de communes. Parmi eux, 16% ont moins de 30 ans et 58% sont des personnes isolées. 10% sont des familles bénéficiaires de la majoration isolement.

> **3 319 allocataires** bénéficiaires de la prime d'activité, qui soutient le pouvoir d'achat des travailleurs modestes, tout en visant le maintien dans l'emploi, Parmi eux, 16% ont moins de 30 ans et 58% sont des personnes isolées. 10% sont des familles bénéficiaires de la majoration isolement. Également

incitative à la reprise d'une activité, la prime d'activité est cumulée au Rsa pour **316 foyers** en 2024.

> **1 221 personnes** sont bénéficiaires de l'Allocation aux adultes handicapés (Aah) et 58% d'entre elles perçoivent l'Aah à taux plein (même part au niveau départemental).

Sur le territoire, **312 familles** bénéficient de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (Ae eh). La particularité du territoire est l'**accueil d'enfants en cours de diagnostic** qui porte à 405 enfants accueillis en Eaje et en Alsh dont 342 enfants bénéficiaires de l'Ae eh.

L'aide versée aux partenaires est de **25 522 € (+43%** entre 2024 et 2025).

Profil des personnes en situation de handicap

1 221
BÉNÉFICIAIRES
DE L'AAH

17%
DES BÉNÉFICIAIRES
DE L'AAH ONT DES
ENFANTS

747
ENFANTS
BÉNÉFICIAIRES
DE L'AE EH

405
ENFANTS BÉNÉFICIAIRES
DE L'AE EH OU EN COURS DE
DIAGNOSTIC ACCUEILLIS
EN EAJE ET EN ALSH



L'actualité des territoires

Le plan d'actions du projet social et familial de territoire (convention territoriale globale - Ctg) a été élaboré avec les partenaires institutionnels et associatifs du territoire. Deux séminaires ont eu lieu les 4 février et 17 avril 2025 avec la participation de 68 personnes pour le premier et 51 personnes pour le second.

Les 5 enjeux du territoire

- Renforcer les réseaux de proximité
- Renforcer le maillage territorial de l'offre pour l'accueil des enfants de 0 à 6 ans
- Développer un projet éducatif de territoire axé sur la parentalité
- Mettre en œuvre une politique jeunesse territoriale partagée
- Garantir l'accès aux droits des habitants du territoire

Les temps forts

L'association *Beaufief*, reconnue comme un acteur éducatif de référence sur le territoire, a renouvelé son **projet Espace de vie Sociale et Jeunesse** pour l'obtention d'un nouvel agrément. Le projet a été présenté aux acteurs locaux lors d'une réunion qui a eu lieu le 17 novembre et qui a rassemblé une trentaine de personnes.

Dans le cadre du **réseau parentalité**, un dîner quizz a rassemblé de nombreuses familles et partenaires, le 14 octobre à Loulay. La formule, autour d'un repas gratuit pour les parents, a permis de favoriser les échanges dans un climat convivial. Ont été abordées des questions liées à l'éducation, au développement des enfants, aux relations familiales et aux pratiques parentales.

Une **3ème édition du festival Léz'Arts des jeun'S** a eu lieu le 28 juin à St Jean d'Angely. Imaginée et organisée par les jeunes et les acteurs jeunesse du territoire, cette journée en plein

air est centrée sur la créativité, le partage et l'engagement écocitoyen. Des stands, spectacles, concerts, « café papote » entre jeunes et élus sont proposés aux jeunes de 11 à 30 ans du territoire.

Le **Lieu d'Accueil Enfants-Parents** des Vals de Saintonge s'est engagé dans une expérimentation nationale Cnaf dont s'est emparée la Caf de la Charente-Maritime. L'objectif est d'encourager la **socialisation des enfants de 2 à 3 ans**, avant leur entrée à l'école maternelle. Le projet a été co-construit avec des enseignants, des professionnels de la petite-enfance et de l'enfance et d'autres acteurs locaux.

Plusieurs réunions ont été organisées, dans le cadre du **projet éducatif de territoire**, sur les différents bassins de vie. Elles étaient animées par la chargée de coopération territoriale et les coordinateurs enfance et abordaient les questions autour de la parentalité.



Perspectives

Volonté de déploiement d'un **Point d'accueil écoute jeunes**, porté par la Maison des adolescents et des jeunes, sur le territoire des Vals de Saintonge, à partir de 2026.

Il aura pour mission spécifique d'offrir un espace d'accueil de prévention et d'accompagnement des jeunes, de répondre aux questions de santé mentale, etc.